Comment mettre en œuvre une stratégie budgétaire ?

Finances

Pourquoi choisir cette formation ?

- Décliner la stratégie politique d'un EPSCP dans son budget

Programme

- La stratégie budgétaire d'un établissement ou le budget, outil incontournable au service de la mise en œuvre du projet d'établissement.
- Ce module accompagne les équipes gouvernantes à opérer des choix nécessaires dans le cadre de la stratégie budgétaire. Il cible l'appropriation politique de la démarche budgétaire adaptée au contexte de chaque établissement en proposant une méthode illustrée de retours d'expériences et de témoignages .
- Passer des objectifs à atteindre à leur réalisation, nécessite d'identifier les modalités budgétaires à adopter et le niveau de responsabilité des différents acteurs.

Inscriptions ouvertes
(Jusqu'au 20/07/2024)

DATES

Du 01/08/2024 - 00:00 au 01/08/2024 - 00:30

LIEU

À distance

0.5 JOUR(S)

S'inscrire à la formation

Contacter l'organisateur

Pré-requis

- Module GRATUIT - Pas de bon de commande à envoyer
- Ne pas tenir compte des dates de début ni de fin, ni des horaires.
- Module d'autoformation (e-learning), le module est mis à disposition du stagiaire dès validation sur la plateforme pédagogique Campus Amue
- Le participant peut suivre le module à son rythme, en plusieurs fois sur une durée illimitée.
- Durée estimée du module : environ 1/2 journée
- Une attestation d'assiduité pourra etre demandée, mais ne sera délivrée qu'apres avoir suivi intégralement le module et avoir répondu au questionnaire d'évaluation.
- DEMANDE d'ASSISTANCE : Référence à rappeler pour tout problème en contactant formations@amue.fr : Comment mettre en œuvre une stratégie budgétaire ? - 15125
- Ce module consacré à la stratégie budgétaire peut être abordé indépendamment ou dans la continuité des 2 autres (ref:13950 et 13953), modules proposés et consacrés aux principales notions de comptabilités générale et budgétaire dans le cadre de la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP) et à l'audit financier des EPSCP.

Public concerné

- Tout acteur de l'ESR en responsabilité politique ou administrative, au niveau central ou dans les composantes, intéressé par la stratégie budgétaire d'un EPSCP